

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 9 novembre 2021 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**Absents représentés** : M-C. FABRE DE ROUSSAC par G. REQUENA - JD. POUSSIER par L. GASC - A. CHOUKROUN par M. ROUVIER - C. AZAIS par C. PROUTEAU - G. GUIRAUD par C. PINO

**Absent excusé** : J. GROSSO

**Absent** : JF. MARY

**7. Vente de l'espace vert situé entre la rue du Galion et la rue de la Tartane**

La commune de Marseillan est propriétaire d'un espace vert, ce dernier n'a pas d'intérêt patrimonial.

Les propriétaires suivants :

- Mme Patricia VAN LOO, souhaite acquérir la division A de 181 m<sup>2</sup>, adjacente à sa propriété, pour un montant de 75,6€ le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 13 683,6 €.

- M. Albert CAMMAS souhaite acquérir la division B de 109 m<sup>2</sup>, adjacente à sa propriété, pour un montant de 75,6€ le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 8 240,4 €.

Vu l'estimation des Domaines,

Il appartient au conseil municipal :

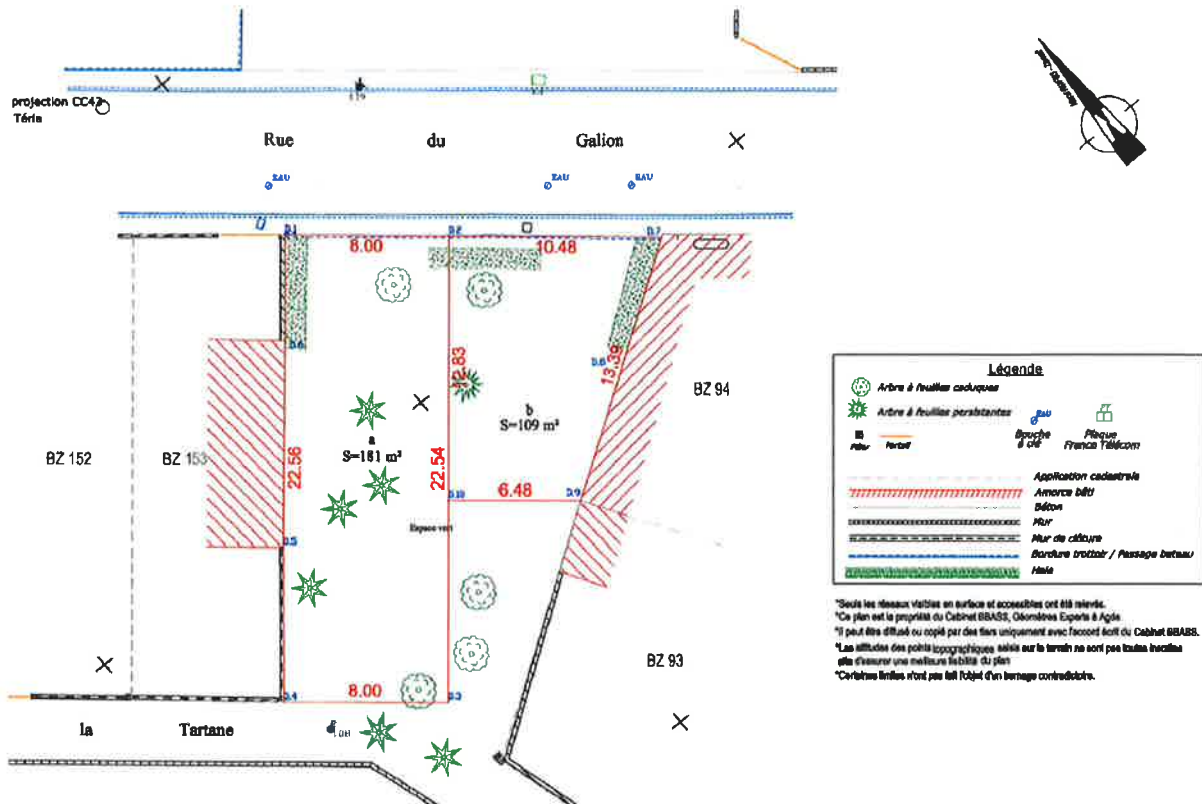
**D'accepter** la vente des parcelles :

Tous les frais, droits et autres étant à la charge des acquéreurs.

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreurs	Prix (€/m <sup>2</sup> )	Surface cédée (environ)	Prix total
BZ	En vue d'attribution	Rue du Galion	Mme Patricia VAN LOO	75,6€/m <sup>2</sup>	181 m <sup>2</sup>	13 683,6 €
BZ	En vue d'attribution	Rue du Galion	M. Albert CAMMAS	75,6€/m <sup>2</sup>	109 m <sup>2</sup>	8 240,4 €

**De donner** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.



**LE CONSEIL**  
Oui l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**  
**A LA MAJORITE**  
**(Pour 23, Contre 3, Abstention 1)**

**Accepte** la vente des parcelles :

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreurs	Prix (€/m <sup>2</sup> )	Surface cédée (environ)	Prix total
BZ	En vue d'attribution	Rue du Galion	Mme Patricia VAN LOO	75,6€/m <sup>2</sup>	181 m <sup>2</sup>	13 683,6 €
BZ	En vue d'attribution	Rue du Galion	M. Albert CAMMAS	75,6€/m <sup>2</sup>	109 m <sup>2</sup>	8 240,4 €

Tous les frais, droits et autres étant à la charge des acquéreurs.

**Donne** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,**  
**signé au registre.**

**Pour copie conforme,**  
**Le Maire**

Yves MICHEL

